



PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE
DE LA CORSE

Annexe 5 – Trame verte et Bleue

Approuvé par l'Assemblée de Corse le 2 Octobre 2015



La présente annexe contient :

Partie 1 : L'état initial de la biodiversité en Corse

Partie 2 : Les composantes de la Trame Verte et Bleue de Corse

Partie 3 : Les objectifs et enjeux liés aux composantes de la Trame Verte et Bleue de Corse

Partie 4 : Appui à la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue en Corse

Annexe : Les Atlas

Pour chacune des quatre parties sont détaillées, une tables des matières, une table des illustrations, une table des références bibliographiques et pour certaines d'entre elles, des annexes.



Agence d'Aménagement Durable,
de Planification et d'Urbanisme de la Corse

Ancienne clinique Ripert
5, rue Prosper Mérimée
CS 40001 - 20181 Ajaccio Cedex 1
Tél : 04 95 10 98 64



Office de l'Environnement
de la Corse

Avenue Jean Nicoli
20205 CORTE
Tél : 04 95 45 04 00